
Review

Reviewed Work(s): *Ivresse et ivrognerie dans la France moderne* by Matthieu Lecoutre

Review by: Philippe Meyzie

Source: *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, T. 59e, No. 2 (avril-juin 2012), pp. 194-196

Published by: Societe d'Histoire Moderne et Contemporaine

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/23557778>

Accessed: 16-04-2018 19:45 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Societe d'Histoire Moderne et Contemporaine is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*

MATTHIEU LECOUTRE,

Ivresse et ivrognerie dans la France moderne,
Rennes/Tours, Presses universitaires de Rennes/
Presses universitaires François Rabelais, 2011,
400 p., ISBN 978 2753517066

Ce bel ouvrage tiré d'une thèse soutenue en 2010 à l'université de Bourgogne permet d'aborder un sujet neuf trop longtemps négligé par les historiens de la France moderne. Roger Dion est l'un des rares à s'être confronté directement

à la question de l'ivrognerie dans son *Histoire de la vigne et du vin* publiée en 1959. Du côté des historiens de l'alimentation, la consommation de boissons alcooliques a finalement peu retenu l'attention. Les principaux travaux dans ce domaine n'ont pas porté sur la France mais sur d'autres espaces européens (par exemple, Beat Kümin, *Drinking Matters. Public Houses in Early Modern Europe*, 2002). Cette étude originale vient donc remplir un vide historiographique. Son propos est d'étudier l'ivresse et l'ivrognerie – que la langue de l'époque moderne distingue finalement assez peu – tant dans les discours que dans les pratiques du XVI^e au XVIII^e siècle. Un corpus très large et ouvert est mobilisé : traités médicaux, manuel de savoir-vivre, œuvres juridiques permettent de décrypter les discours sur l'excès de boisson. Des nombreux extraits viennent nourrir souvent à bon escient la démonstration, même si on peut regretter parfois une accumulation de citations venant rompre l'analyse (par exemple, p. 105-106). Les sources iconographiques prennent aussi place au fil des chapitres et on peut louer au passage la qualité des reproductions dans cette collection « Table des Hommes ». Mais l'auteur s'attache aussi à l'étude des pratiques grâce à un précieux travail de prospection dans les archives, notamment judiciaires, de plusieurs régions (Bourgogne, Bretagne, Bordelais, Auxonnais). Cependant, à la lecture de cet ouvrage ambitieux, il ressort clairement que M. Lecoutre propose avant tout une histoire des représentations et du discours répressif autour de l'ivresse, puisque les pratiques, saisies au travers des archives judiciaires, ne figurent véritablement que dans le dernier tiers du livre (après la page 245).

Dans une première partie, l'auteur s'intéresse à la position des autorités (État, Église, médecins, etc.) avec, comme point de départ l'édit de François I^{er} du 30 août 1536, qui condamne ceux qui sont accusés d'ivresse à des peines extrêmement lourdes (« amputation d'oreilles, infamie et bannissement »). Cet édit sert de fil conducteur tout au long du livre car, malgré sa fermeté affichée, l'édit ne sera jamais appliqué. C'est que la lutte directe des autorités contre l'ivresse s'avère impossible ; c'est donc une lutte indirecte contre les débits de boissons ou les troubles publics engendrés par l'abus de boisson qui est mise en œuvre. L'auteur consacre des pages intéressantes aux points de vue des médecins qui dénoncent avec de plus en plus de force l'ivresse et ses conséquences aux XVI^e et XVII^e siècles.

La seconde partie montre comment ce discours contre l'ivresse est confronté tout au long de la période à une culture de l'enivrement, expression fort à propos pour désigner à la fois les valeurs culturelles qui entourent l'acte de boire, mais aussi tous les usages liés à l'excès de boissons profondément ancrés dans la société. Au fil des chapitres émergent alors toute une littérature bacchique, des chansons à boire, des portraits de grands buveurs des scènes de cabaret qui montrent que cette culture du boire est largement partagée. L'installation de fontaines de vin lors des réjouissances publiques témoigne même, selon l'auteur, d'une forme d'invitation à l'ivresse par les élites. Les archives judiciaires, notamment les lettres de rémission dont l'intérêt a été bien mis en évidence par Michel Nassiet, montrent que l'ivresse est souvent considérée comme une circonstance atténuante. Étudiant près de 4 589

affaires judiciaires, M. Lecoutre accrédite l'idée que l'ivresse suscite l'indifférence des autorités judiciaires du moment qu'elle ne trouble pas l'ordre public ou social. S'installe alors une forme de compromis entre le discours répressif et cette culture de l'enivrement. Guidées aussi par l'intérêt fiscal de voir la consommation de boissons alcoolisées se maintenir, les autorités s'avèrent peu enclines à appliquer avec rigueur des mesures répressives à l'encontre des buveurs.

Si cette démonstration s'avère convaincante, l'utilisation des sources peut susciter quelques remarques. La question des consommations, si délicates à mesurer, reste un peu en suspens. Si certaines quantités sont mentionnées en s'appuyant sur des témoignages comme ceux de Montaigne, il reste délicat de pouvoir déterminer le seuil de l'ivresse. Lorsque l'auteur présente les fontaines de vin du XVIII^e siècle comme un symbole de cette culture de l'enivrement (p. 300), il remarque lui-même avec prudence quelques pages plus loin (p. 309) que les quantités par individus sont finalement tout à fait modestes. Des indications plus précises sur les consommations individuelles auraient pu être recherchées à partir de livres de dépenses domestiques ou de factures de repas faisant état du nombre de convives. Surtout, il eût été important de rappeler qu'à l'époque moderne, la teneur en alcool du vin, boisson centrale de l'ivresse, était bien inférieure à celle que nous connaissons aujourd'hui.

La seconde réserve concerne l'utilisation des affaires judiciaires. Si le corpus est en effet très large, les résultats obtenus ne sont pas forcément au niveau des efforts consentis, puisque l'ivresse n'y occupe qu'une place très réduite (4,4 % des affaires étudiées). En outre, si les procédures judiciaires permettent de faire resurgir de manière vivante les pratiques de l'ivresse (notamment dans le chapitre VII ou au travers l'étude du vocabulaire de l'ivresse présenté dans un tableau en annexe, p. 373), les comparaisons de sources issues d'institutions judiciaires très diverses (lettre de rémission, archives de la maréchaussée) paraissent parfois délicates à mener sur la durée, en raison des catégories de populations concernées. Il eût été peut-être plus judicieux d'essayer de conserver le même type de source pour mieux saisir les évolutions du XVI^e au XVIII^e siècle.

Le travail fort intéressant de M. Lecoutre éveille la curiosité du lecteur qui aurait pu attendre que la question de l'originalité de la France soit plus nettement posée. La culture de l'enivrement est-elle une spécificité française ? Des comparaisons ponctuelles avec d'autres pays auraient pu s'avérer fructueuses (cf. Catherine Ferland, *Bacchus en Canada. Boissons, buveurs et ivresse en Nouvelle-France*, 2010). Comme l'a souligné Jean-Louis Flandrin à propos de l'ivresse en Pologne ou en Allemagne, l'analyse de ce sujet réclame la prise en compte des regards extérieurs¹. On peut à ce titre regretter que l'auteur ne se soit pas plus appuyé sur les récits de voyages, français ou étrangers, pour essayer de comprendre la mise en place de stéréotypes nationaux ou provinciaux (on peut penser ici à la Bretagne évoquée à maintes reprises). Enfin, cette étude laisse un peu dans l'ombre – mais les sources permettent-elles de faire autrement ? – l'ivresse individuelle. En effet, c'est avant tout l'ivresse collective des cabarets et des réjouissances publiques, sans doute mieux acceptée, qui surgit de cette étude. L'ivresse solitaire, plus difficile à saisir, reste sans doute aussi celle qui est la plus fermement condamnée sur le plan moral et social.

1. Jean-Louis FLANDRIN, «La diversité des goûts et des pratiques alimentaires en Europe du XVI^e au XVIII^e siècles», *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, XXX-1, janvier-mars 1983, p. 66-83.

Le livre de M. Lecoutre n'en demeure pas moins riche d'enseignements et d'illustrations sur l'ivresse dans la France moderne. Il propose en effet un vaste corpus de discours sur l'ivresse finement analysés (plus de 300 titres utilisés). Il fournit une chronologie nouvelle par rapport à celle proposée en son temps par Roger Dion sur la répression de l'ivresse, en plaçant de manière plus précoce la prise de conscience des dangers de l'ivresse, à partir des années 1530. M. Lecoutre nous délivre finalement un tableau varié, tout en nuances, de cette culture de l'enivrement qui parcourt la France et l'ensemble de la société du XVI^e au XVIII^e siècle, avec des usages dont on peut penser qu'ils perdurent en partie au siècle suivant avant que la dénonciation de l'alcoolisme ne vienne y mettre fin.

Philippe MEYRIE
Université Bordeaux III, CEMMC

GEORGES VIGARELLO,
Les métamorphoses du gras.
Histoire de l'obésité

Paris, Seuil, 2010, 374 p., ISBN 978-2-02-089893-5

Grand spécialiste des représentations corporelles, G. Vigarello nous rappelle que le privilège esthétique et médical du maigre est une construction historique et culturelle. En temps de précarité, le

gros fut signe de richesse et de santé : les femmes des pays de cocagne sont belles et grasses. Mais à partir du XIII^e siècle, les ordres mendiants commencent à culpabiliser les amateurs des plaisirs du ventre. La minceur devient signe de santé morale, voire physique, et chez les femmes critère de beauté. L'invention de la perspective dénonce à partir du XV^e siècle le gros, devenu balourd, rustique. À la Renaissance, l'argument religieux laisse davantage de place au discours moral, psychologique, voire économiste : l'efficacité, le dynamisme, sont impossibles au gros ; la fainéantise, désormais, fonde la stigmatisation. La sveltesse s'impose comme modèle social de la modernité. Malgré les héros rabelaisiens ou les robustes villageois de Bruegel, l'identification de l'épaisseur physique à la force disparaît : « le gros n'est plus que le gras ». Pourtant la maigreur inquiète : elle incarne la faiblesse, la vieillesse et la mort, et la mélancolie qu'évoque la fameuse gravure de Dürer, ou trahit chez La Bruyère le dessèchement moral.

Le vocabulaire des corps s'enrichit dans la littérature, ainsi que dans l'iconographie, plus attentive aux détails de la représentation. La grosseur commence à s'objectiver plus précisément. L'auto-observation s'affirme timidement. Les premières indications de poids apparaissent, ainsi que les pratiques d'amincissement, et le recours aux régimes. On purge, on saigne : la tendance lourde est au dessèchement ; on s'abreuve de citron, de vinaigre jugés astringents. L'exercice, la chasse aident à dissiper les excès. Un insensible changement du statut de la femme, élément valorisant du décor, renforce l'exigence envers un corps, contraint par le corset à partir du XVI^e siècle. Attentive à l'individu, la culture des Lumières commence à s'intéresser au critère de la taille, avant même celui du poids. Un étalonnage se dessine ; l'opposition entre la silhouette corsetée de la femme et celle, plus libre, de l'homme, dont l'embonpoint atteste le statut social, s'affirme alors.

Mais cette liberté a ses pathologies : l'hydropisie, l'insensibilité notamment sexuelle, qui fonde le procès en impuissance de Louis XVI, « gros animal », « cocu royal » dans la littérature de ruisseau. Le gros est devenu signe de dégénérescence, d'impuissance, assimilée à un renoncement de la volonté. Le remède passe par un arsenal de toniques, d'aphrodisiaques, d'excitants, par l'exercice et les bains froids, voire au XVIII^e siècle